



# CANTON

## BERNE

Numéro 1/2016, WWF Berne, Bollwerk 35, 3011 Berne, tél. 031 312 15 79  
info@wwf-be.ch, www.wwf-be.ch, compte de dons : CP 30-1623-7



*Les gorges de la Kander, l'un des derniers paysages fluviaux intacts du canton de Berne.*

© Kaspar Ammann

## LA NATURE A TOUT À GAGNER DES PARTENARIATS

Les projets de centrales ne tiennent pas toujours suffisamment compte des intérêts écologiques. D'où l'importance d'un partenariat avec le WWF.

Il est important que le WWF fasse intervenir ses compétences dans les projets de nouvelles centrales hydroélectriques ou de rénovation de centrales existantes, pour que les intérêts écologiques puissent y prendre une place suffisante. Il existe à cet égard plusieurs moyens, en fonction du stade du projet : la collaboration, la participation à la consultation et l'opposition.

### En dernier recours

Les organisations environnementales n'ont malheureusement eu aucune





## CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS

Est-ce que le WWF empêche la sortie du nucléaire ? C'est entre autres ce que l'on nous a reproché du fait de notre opposition à l'élévation du barrage du Grimsel. Voilà des années que l'industrie électrique brandit la menace d'une pénurie d'électricité pour faire passer ses projets de nouvelles grandes centrales et de barrages.

Or l'évolution de la consommation et de la production d'électricité a été très différente de ce que l'on prévoyait il y a quelques années. On constate dans toute l'Europe, et progressivement aussi en Suisse, un développement de la production d'énergie solaire et éolienne. Il va de pair avec les actions entreprises contre le gaspillage d'énergie. La Suisse s'est par exemple fixé l'objectif à quinze ans de supprimer tous les chauffages électriques, qui absorbent 20% de l'électricité consommée pendant les six mois les plus froids. Il y a donc de fortes chances que le WWF, par son opposition, ait réussi à sauver un site marécageux d'une grande valeur écologique, mais aussi à empêcher un mauvais investissement très coûteux.

*Jörg Rüetschi*

Jörg Rüetschi, secrétaire régional par intérim et responsable des programmes régionaux au WWF Berne

possibilité de s'exprimer avant le dépôt de la demande de renouvellement de la concession de la centrale de Meiringen. Le WWF est généralement favorable à la mise à neuf des installations existantes, mais cette fois, il s'est opposé à la nouvelle concession, faute de rapport d'impact sur l'environnement et d'indications sur les débits résiduels. Une séance de conciliation a eu lieu suite à l'opposition, avec succès, puisque les exploitants ont fourni les documents manquants et prévu des mesures de mise en valeur du milieu aquatique pour compenser les préjudices.

### Groupe de suivi

Le WWF et d'autres acteurs environnementaux ont par contre été invités à participer à un groupe de suivi dès la phase de planification du projet de la nouvelle centrale de Hagneck. Les exploitants ont fait preuve de transparence et de compétence et pris en compte les intérêts écologiques. Ils ont assuré la libre circulation piscicole grâce à une échelle à poissons et adopté des mesures de renaturation. Cet hiver, la centrale, l'une des plus « pisciphiles » de Suisse, a été raccordée au réseau.

### Conclusion

Les projets de centrales, hydroélectriques ou autres, amènent davantage à toutes les parties lorsque le WWF intervient. Malheureusement, les oppositions demeurent nécessaires. Six des quinze oppositions qu'a faites le WWF au cours des cinq prochaines années ont été approuvées. Le WWF en a retiré quatre autres une fois la documentation relative au projet complétée.

Mais on peut aussi tirer un autre bilan de ces dernières années : plus tôt le WWF est associé aux projets, plus il est facile de tenir compte des intérêts environnementaux. Toutes les parties ont quelque chose à gagner d'un partenariat. Le WWF pratique régulièrement cette forme de collaboration avec BKW. Les petits exploitants qui déposent des demandes en vue de projets de centrales et les exploitants privés passent par contre souvent à côté de l'opportunité d'informer les organisations environnementales et de profiter de leurs conseils dans la phase de planification. ■

*Claude Andrist*

## ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU WWF BERNE

Vous êtes cordialement invités à  
**l'assemblée des membres le 26 mai  
à 18h30 au forum, Bollwerk 35.**

Inscrivez-vous par courriel  
([info@wwf-be.ch](mailto:info@wwf-be.ch)) ou par téléphone  
(031 312 15 79) d'ici au 23 mai.

### Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'assemblée des membres 2015
2. Rapport annuel 2015
3. Bilan 2015 et décharge du comité
4. Adaption des statuts  
→ les statuts modifiés peuvent être consultés à l'avance au bureau régional
5. Perspectives 2016
6. Démissions et élections
7. Divers

Pause-apéro, suivie d'une présentation de  
Dominique Senn de [foodwaste.ch](http://foodwaste.ch)

### Impressum :

Parution : 4 fois par an; encarté dans le magazine WWF  
Tirage : 1600 (français), 21 800 (allemand)  
Rédaction : Regine Duda

Traduction : Emmanuelle Schraut  
Imprimé chez Bubenber Druck AG, Berne  
Mise en page : [www.muellerluetolf.ch](http://www.muellerluetolf.ch)